



Conseil international du Café

117^e session
19 – 23 septembre 2016
Londres, Royaume – Uni

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-117-0 Calendrier des réunions
2. Admission d'observateurs – à examiner	à suivre
Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et fixera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.	
3. Voix et pouvoirs	
3.1 Voix pour l'année caféière 2015/16 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	à suivre
La Secrétaire fera rapport.	
3.2 Répartition initiale des voix pour l'année caféière 2016/17 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	à suivre
Un document contenant la base statistique pour la répartition des voix proposée pour les Membres exportateurs et pour les Membres importateurs et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2016/17 sera diffusé pour approbation.	
3.3 Pouvoirs – à examiner, et le cas échéant, à approuver	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.	
4. Participation à l'Accord international de 2007	à suivre

4.1 Rapport sur la participation à l'Accord de 2007 – à examiner à suivre

Le Directeur exécutif fera rapport sur la participation à l'accord.

4.2 Prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre

La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 30 septembre 2016. Le Conseil examinera un rapport sur la participation à l'accord et un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments.

5. Situation du marché du café – à noter à suivre

La Chef des opérations présentera une analyse de l'état du marché.

6. Conférence mondiale du café – à examiner à suivre

Le Directeur exécutif fera rapport sur la Conférence qui s'est tenue en Éthiopie du 6 au 8 mars 2016. Le document ICC-117-5 contient un rapport sur les messages clés de la Conférence et des suggestions sur la façon dont ils pourraient s'intégrer aux activités de l'Organisation.

7. Études – à examiner

Le Conseil examinera les études ci-après:

- **Évaluation de la viabilité économique de la caféiculture** à suivre
- **El Salvador: Profil sur le café** à suivre

8. Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

9. Journée internationale du Café – à examiner verbal

La Chef des opérations fera rapport sur les préparatifs de la Journée internationale du Café qui se tiendra le 1 octobre 2016.

10. Session du Conseil en Côte d'Ivoire – à examiner, et le cas échéant, à approuver verbal

Le Conseil est invité à approuver la proposition du Ministre du commerce de Côte d'Ivoire de tenir la 119^e session du Conseil à Abidjan en septembre 2017.

Le représentant de la Côte d'Ivoire fera rapport sur les préparatifs à ce jour.

11. Coopération avec d'autres organisations – à noter verbal

La Chef des opérations fera rapport sur la coopération avec d'autres organisations, notamment les avancées de Vision 2020 - le partenariat avec la plate-forme mondiale du café. Elle indiquera également aux Membres comment l'OIC souhaiterait collaborer au projet de la Banque mondiale intitulé : *Enabling the Business of Agriculture*.

12. Rapports des présidents des organes de l'OIC

12.1 Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à examiner verbal

12.2 Comité de promotion et de développement des marchés – à examiner verbal

12.3 Comité des statistiques – à examiner verbal

12.4 Comité des projets – à examiner verbal

13 Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à examiner verbal

Le président du Groupe restreint fera rapport au Conseil sur le sixième Forum.

14 Questions financières et administratives

14.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner à suivre

La Présidente du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, y compris l'état des finances.

14.2 Contrat du Directeur exécutif – à examiner verbal

Le Conseil examinera la question du contrat du Directeur exécutif, dont le mandat prendra fin le 30 septembre 2016.

14.3 Locaux – à examiner à suivre

La Présidente du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

14.4 Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre

Le Conseil examinera une recommandation du Comité sur la nomination d'un vérificateur agréé.

14.5 Examen du Règlement et des Statuts du personnel – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre

Le Conseil examinera un projet révisé de Statut et Règlement du personnel qui a été passé en revue par le Directeur exécutif et les fonctionnaires de l'OIC.

15. Examen stratégique de l'OIC – à examiner à suivre

Le Président du Groupe de travail fera rapport sur les résultats des travaux de l'Examen stratégique. Le Conseil les examinera et, s'il le juge approprié, les approuvera aux fins de mise en œuvre par le Secrétariat.

16. Programme des activités de l'OIC

16.1 Rapport intérimaire sur le Programme des activités pour 2015/16 – à examiner à suivre

Le Conseil examinera ce rapport.

16.2 Programme des activités pour 2016/17 – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre

La Chef des opérations présentera une version du Programme des activités pour 2016/17 révisée sur la base des résultats de l'Examen stratégique. Le Conseil l'examinera et, s'il le juge approprié, l'approuvera aux fins de mise en œuvre par le Secrétariat.

17. Fonds spécial – à examiner à suivre

Le porte-parole des producteurs fera rapport sur les discussions tenues avec les Membres exportateurs relatives à l'utilisation du Fonds spécial.

18. Bureaux et Comités

- 18.1 Président et vice-président du Conseil – à élire** verbal
- Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2014/15 doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs et exportateurs respectivement.
- 18.2 Président et vice-président du Forum pour 2014/15 – à élire** verbal
- Le Conseil nommera un président et un vice-président pour 2016/17.
- 18.3 Composition des comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver** à suivre
- Le Conseil examinera la composition des comités suivants pour 2016/17:
- Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
 - Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
 - Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)
 - Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
 - Groupe restreint (6 Membres exportateurs, 4 Membres importateurs)
- 19. Questions diverses – à examiner** verbal
- 20. Réunions futures** à suivre
- Le Conseil examinera les dates des réunions en 2017/18 et 2018/19 – **à examiner et, le cas échéant, à approuver**
- La prochaine session du Conseil se tiendra du 13 au 17 mars 2017 à Londres (Royaume-Uni) – **à noter**
- Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures. – **à examiner**

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
<u>Accord international 2007 sur le Café</u>
<u>Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café (ICC-105-19 Rev.3)</u>
<u>Règlement de l'Organisation internationale du Café (ICC-102-7)</u>
<u>Mandats des comités et organes consultatifs (ICC-115-13)</u>
<u>Bureaux pour l'année caféière 2015/16</u>
<u>Procédures d'acquisition de la qualité de Membre de l'Accord international de 2007 sur le Café</u>